

Haute Ecole en Hainaut

Méthodologie fondamentale du service social 3

Thierry GLARNER

Maître-Assistant

Section Bachelier - Assistant social / Fin de cycle

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Introduction

Se former à la profession d'assistant social implique, en tant qu'étudiant, de réaliser plusieurs stages, au sein d'organismes qui proposent des services sociaux à la population. Découvrir l'endroit de stage nécessite un temps d'adaptation au lieu, aux personnes qui y travaillent, aux missions qui sont exécutées, aux pratiques qui sont mises en place, etc.

C'est aussi un temps d'interrogation ; qui sont les dirigeants ? Qui est qui dans la hiérarchie ? Quels sont les types de relations que j'observe entre les professionnels ? Quelles sont les personnes importantes au sein de l'organisation ? Où est-ce que je me trouve ? Quelle va être ma place de stagiaire ? Etc.

D'autres questions, moins évidentes, plus implicites, n'apparaissent pas tout de suite à l'esprit de l'étudiant. Qui a le pouvoir de décision formel et informel ? Qui octroie les subsides à cet organisme ? D'où vient le fonctionnement de l'institution ? Quelle est sa structure ?

Par ailleurs, le langage du travailleur social est particulier. L'AS emploie les mots « institution », « pouvoir », « public cible », « mission », « société », « organisation », « pratique et analyse de la pratique », « hiérarchie », « sanction », « secret professionnel », etc. sans se poser nécessairement de question particulière.

Ces mots résonnent comme s'ils allaient de soi, comme si chacun de nous en comprenait le même sens, comme s'ils nous étaient familiers. Pas ou peu de remise en question de l'évidence, de notre manière de nous y conformer.

Pour tenter de se faire une idée plus précise de ce que ces notions renferment, il convient de s'intéresser en premier lieu à la notion d'institution et d'en comprendre la signification. De là découlent toutes les réponses qui peuvent être apportées aux concepts propres au service social.

Lorsqu'on interroge les étudiants sur ce qu'est l'institution, les réponses sont multiples :

- ↻ C'est un service rendu à la population.
- ↻ Elle répond à une demande, à un secteur
- ↻ C'est un organisme qui réunit des individus autour d'un objectif commun
- ↻ Chaque institution a sa propre politique
- ↻ Il y a une hiérarchie qui existe
- ↻ Elle collabore en réseaux
- ↻ Les institutions ont une histoire

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

- ↻ Les institutions dépendent des politiques
- ↻ C'est une organisation spécialisée dans un domaine
- ↻ Elle fonctionne avec ses valeurs et sa philosophie
- ↻ Elle a un public cible vers qui elle exerce des missions
- ↻ Elle a des limites à ses actions
- ↻ Elle répond à un besoin, à une demande, à un secteur
- ↻ Etc.

Ces différentes représentations sont-elles bien en rapport avec la notion d'institution ?
Ne sont-elles pas plutôt des expressions liées à l'organisation ?

Pour y répondre, il y a lieu de définir ce qu'on entend par organisation et institution.

Chapitre 1 : l'institution et l'organisation

1. L'institution

Prenons pour exemple le mariage.

Le mariage est une institution ; au-delà des sentiments qui rapprochent individuellement les personnes, il constitue la part publique qui unit deux personnes, il renvoie à la notion de lien social. Le mariage est établi par un contrat, dont les termes sont définis par la loi. La loi renvoie à la notion de « société ». En effet, l'union de deux personnes, scellée par l'autorité publique (et/ou religieuse selon les sociétés) signifie qu'elles s'engagent à respecter les termes du contrat qui organisent les droits et devoirs des époux l'un envers l'autre, avec la garantie de protection de la société sur le respect de ces droits, garantie assurée par la loi.

C'est donc un engagement social, librement consenti, entre deux personnes qui doivent respecter la loi propre au mariage. Les époux se doivent fidélité, de vivre sous le même toit, de s'entraider matériellement et de s'apporter une assistance morale. En termes de droits, la carrière professionnelle et les revenus qui en découlent sont le propre de chaque conjoint, même si les dépenses incombent aux deux. Les charges doivent être établies au prorata des rentrées financières de chacun. Etc. Depuis très longtemps, le mariage est organisé par la société. Dans certaines peuplades, le mariage devait faire l'objet d'une demande préalable au chef du village.

L'union dite « libre », entre deux personnes, peut être soumise légalement à certains principes de droit (la cohabitation) mais concerne plus individuellement les personnes. Le droit ne garantit pas exactement les mêmes droits que le mariage proprement dit. Par rapport au mariage, ce que les humains ont cherché à donner, c'est une valeur propre, qui renvoie à la manière dont ils envisagent la relation de couple. Deux personnes qui décident donc de s'unir ensemble sur un plan privé n'est pas équivalent au mariage. Il s'agit d'un rapport personnel dont l'engagement ne vaut que pour les personnes et cet engagement n'est pas totalement garanti par la loi.

Dès lors, ce qui est mis en place, au niveau institutionnel, c'est un ensemble de garanties (normes/droits/règles). L'engagement est toujours réciproque et se doit d'être respecté tous les jours. A l'heure actuelle, de plus en plus de personnes ont

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

peur de se marier. Les sentiments restent la part la plus importante qui est donnée à une relation de couple et non les conséquences qu'implique la réalité de la vie de couple. Le mariage, en tant qu'institution, est ainsi soumis à une remise en question profonde sur sa signification, sans pour autant que la société souhaite la supprimer.

Le travail

Le travail est une institution, il est régi par un contrat, qui comporte également des droits et devoirs, lesquels concernent directement la relation employeurs/employés. Le contrat comprend les valeurs à respecter, que les humains d'une société donnée ont défini à travers la notion de travail. Les engagements des parties ont trait au respect des termes de la rémunération, à la loyauté, au respect des charges qui incombent à chacun dans la relation de travail et surtout au respect mutuel de l'intégrité humaine. La nécessité d'avoir un travail et des revenus pour survivre consacre le travail en tant que valeur fondamentale dans la société.

La famille

C'est une institution, protégée, elle aussi, par le droit et principalement la charte des droits de l'homme. Les parents ont des droits et des devoirs envers leurs enfants. L'enfant est érigé en valeur fondamentale dans notre société et son développement, son épanouissement personnel est jugé prioritaire à toute autre considération matérielle. La protection de l'enfant est l'objet d'une surveillance importante par la société (O.N.E., La ligue des droits de l'enfant en Belgique, l'U.N.I.C.E.F., etc.).

Autrement dit, les valeurs qui ont été émises à un certain moment par les humains, sont des valeurs reconnues par la société voire universellement par toutes les sociétés (interdiction de l'inceste ou de tuer). Ce sont les valeurs que les hommes veulent marquer d'une empreinte particulière dans la vie des hommes. Par conséquent, on peut dire que le **concept d'institution** renvoie à tout ce qui a été instauré par les hommes pour les hommes, en opposition avec la nature. La nature (animaux) a des valeurs que la société n'a pas et la loi et/ou la coutume indique comment l'on va établir les structures qui vont permettre de garantir ce qui a été convenu. Autrement, dit parler de mœurs/ de valeurs, comment ça se traduit ?

La présence du contrat conclu entre les humains est le signe de présence de l'institution. La notion d'engagement social, dans le cas du mariage, par exemple,

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

donne une garantie aux conjoints, entre eux, de respecter le meilleur et le pire qui peuvent apparaître dans la relation. Ça se traduit par exemple par l'honneur, la fidélité, l'honnêteté, assurer le bien-être de l'autre, assurer les moyens de survie de l'autre, de son développement, de son droit à la vie, etc. Ce sont des normes/ des règles à respecter dans le temps.

L'institution est donc nourrie de valeurs/ de modèles/ de comportements. Ces comportements découlent de la socialisation des individus, qui passe par l'éducation. Il y a beaucoup d'institutions présentes dans la société. Le mariage, le salariat, le système scolaire, le domaine de la santé sont des institutions. Ce sont des systèmes de normes, de valeurs, de règles pensées à la base par les humains. Ils fondent les relations, les rapports sociaux et contraignent chacun de nous à respecter les normes que la société a jugé bon de défendre.

Avec le temps, les normes évoluent et peuvent donner lieu à des profondes remises en question du sens des normes sociales établies. Le déclin du mariage, le déclin de l'aide sociale, la diminution de la protection salariale, le déclin des familles, etc.

Autrement dit, évoquer le « public cible », « les subsides », « les missions », « l'action » ..., cela ne relève pas de l'institution mais de l'organisation.

Le lieu de stage est une organisation. Les notions d'hôpital, de magasin, ne sont pas des institutions mais des organisations.

Exemple:

Le magasin est une organisation, en lien avec le commerce qui, lui, est une institution.

L'hôpital est une organisation, en lien avec la santé qui est une institution.

Le CPAS est une organisation qui n'existe qu'en Belgique et non au niveau mondial. C'est aussi un cas particulier d'institution.

Ces organisations sont traversées, sont fondées par des institutions qui donnent leurs formes et justifient leur existence.

Autrement dit, l'assistant social qui travaille dans un CPAS est lui-même porteur de l'institution, ce qui anime son travail reflète l'institution qui le porte. L'AS est également porteur d'idéologies. Dès lors, la confusion qui est faite entre institution et organisation vient de ce que l'on confond l'instituant, l'institué et l'institution, à travers les pratiques.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

L'instituant : c'est ce que l'on remet en question ou que l'on veut faire changer en termes de normes. Les individus se mobilisent pour exprimer des opinions différentes. De nouvelles valeurs s'expriment, de nouveaux points de vue « s'instituent » ou sont en voie de « s'instituer » sans garantie d'y parvenir. Parler de changement social, c'est évoquer tout ce qui semble nouveau et qui semble vouloir s'imposer, ce à quoi l'on croit, on défend et qui peut aboutir à une mutation ou à une révolution. On n'est plus en accord avec ce qui est institué.

Exemple : le français (institution) a été imposé partout en France à un moment donné dans l'histoire. Cela n'a pas toujours été le cas (en Belgique par exemple). Les minorités linguistiques ont résisté et résistent toujours à l'imposition d'une langue unique, pourtant instituée.

Remarque : cela reste néanmoins encore difficile de clarifier ce qui est de l'organisation et de l'institution et donc très régulièrement on continuera à confondre les deux.

L'institué : c'est la norme, il y a eu un accord entre des personnes pour la respecter, donc une loi est ordonnée pour garantir sa durabilité. Ce qui est mis en place, c'est-à-dire les règles, les normes, les droits, exprime, met en évidence l'institutionnel. Il y a un consensus entre les humains. Nous sommes d'accord sur les valeurs exprimées et nous allons combattre ceux qui les refusent ou qui les remettent en question. L'institué est né d'un combat. Les acteurs qui refusent catégoriquement l'institué se mettent hors la loi.

L'institution : c'est l'universel et l'organisation est constituée d'institué, tout en étant à la source de l'instituant. Elle n'a pas de forme, elle est insaisissable (Rouchy, 1973), mais elle prend une forme dans le groupe, elle est présente dans l'organisation. Elle est donc implicite. Par ailleurs, l'organisation est traversée par plusieurs institutions.

L'instituant vient toujours questionner l'institué. Toutes les institutions ont été mises en question sur ce qui les fonde ou les ont fondées. L'instituant est dans l'action.

On institutionnalise toujours, même si dans le même temps l'institué résiste. Ce qui change réellement, ce sont les rapports institués (l'ouverture à la cohabitation ou à l'union homosexuelle tout en conservant la notion de mariage par exemple, qui a pris une extension de sens par rapport à son origine).

L'institution n'a pas de forme, mais elle donne et prend forme dans des groupes, dans des organisations. Chaque jour, nous sommes tous confrontés aux institutions. Il n'y a

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

pas de niveau entre institution et organisation. L'organisation est traversée par l'institution.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Comment ?

A travers l'autorité politique, nos dirigeants, que nous avons élus pour faire respecter un certain nombre de principes de vie, des modes de relation entre les gens et les croyances. Les droits de l'homme sont, en soi, une institution, car ils sont immatériels, c'est-à-dire symboliques, extrêmement contraignants pour toutes les sociétés qui y adhèrent.

Mais bien que nous soyons sensibles au droit social, au droit au logement, au droit au travail, nous sommes confrontés à la triste réalité qu'il n'y a pas de logement ou de travail pour tout le monde. Cependant, nous œuvrons pour que ces droits soient respectés, tout autant que nous nous assurons que les devoirs des personnes le soient également.

La monnaie est également une institution car les êtres humains, se sont mis d'accord pour « qu'un bout de papier » ait de la valeur. Le papier nous fait vivre parce qu'il a une valeur et nous avons décidé qu'il avait une valeur. La monnaie qui est émise dans des devises différentes, a une valeur économique différente selon l'état de la situation économique des nations.

Dans l'histoire du monde, l'or, de par sa couleur attirante, brillante, a pris une certaine valeur aux yeux des hommes qui en ont fait un objet d'importance, de convoitise. En échange de biens matériels, l'or est devenu une monnaie et en soi une institution. Les personnes ont décidé de choisir l'or comme monnaie d'échange. Du fait de sa rareté, en posséder permet d'échanger des biens dans des proportions plus importantes que si les individus disposent d'un autre métal à échanger. En possédant de l'or, il est possible de produire une monnaie papier qui représente la quantité d'or disponible équivalente à sa production. La possession d'or est synonyme de richesses, c'est devenu important pour les gens.

L'institution est une affaire collective ; à partir du moment où il y a un intérêt collectif qui s'exprime, des pratiques se mettent en place pour le faire vivre, elles deviennent le terreau de nos habitus. Les habitus sont remplis d'institutionnel. C'est la raison pour laquelle nous pouvons affirmer que « nos morts nous gouvernent » car toutes nos institutions ont pour origine ceux qui les ont fait naître avant nous et nous continuons à les entretenir, à les respecter et à les défendre, tout en les contestant, de génération en génération.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Exemples :

- La notion de mariage est arrivée avec le temps et elle est toujours présente ; elle s'est transmise bien qu'elle s'exprime maintenant de manières différentes.
- La notion de troc est antérieure à la monnaie mais les deux symbolisent les modes d'échanges entre les individus depuis longtemps.
- Le système scolaire a toujours existé, sous des formes différentes. D'abord réservé à quelques privilégiés sous forme d'apprentissages tutoriaux, il s'est démocratisé pour devenir l'instruction obligatoire.

La notion d'institution comporte donc une histoire ; elle a des racines, qui permettent d'évoluer, de se développer et nous participons également au changement du monde ; nous instituons donc également.

Le système judiciaire, permet de contraindre voire de punir ceux qui sont contre ce qui est instauré. Les faux monnayeurs mettent à mal l'institution et créent une contre institution dont la société ne veut pas. Le système judiciaire contribue donc, en tant qu'institution lui-même, à la défense de toutes les institutions, en faisant respecter le droit qui les définit et qui définit leur fonctionnement. Pour ce faire, l'idée est de mettre sur pied des organisations qui vont concrétiser les valeurs institutionnelles. Elles vont contrôler nos actes, de manière à vérifier que nous respectons bien les institutions. Le contrat de mariage est réglé par le droit. Si un des conjoints contraint l'autre à des actes non respectueux du contrat (infidélité par exemple), il peut être assigné et poursuivi par le système judiciaire.

Sur le plan international, il existe également des organisations importantes qui s'imposent à travers le monde, telles que celle de l'Organisation Mondiale du Commerce, véritable institution des règlements internationaux en matière commerciale. Elle contrôle tous les modes d'échanges commerciaux et intervient dans les règlements internationaux. Même chose pour l'O.N.U., organe de plus en plus important qui intervient dans les conflits de guerre dans le monde. L'ONU est une organisation mondiale, qui regroupe les pays du monde et qui doit respecter également les droits de l'homme.

L'institution est représentée par une ou des contraintes sociales, à travers des règles socialisées ; les personnes y croient. Une loi ne s'impose que si tout le monde y croit. Si l'institution est bien une affaire collective, il ne faut pas considérer que tout groupe d'individus qui se réunit s'institutionnalise.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

A partir de toutes ces considérations, que peut-on dire de cette notion d'institué ?

L'institué se révèle dans le rapport social qui est établi entre les gens. Quand on va faire du travail de groupe, la manière dont certaines personnes communiquent, s'expriment permet de repérer ce qui est institué. Cela va dépendre de leur comportement, des valeurs qu'elles mettent en avant, de leurs attitudes, de leur façon d'agir, etc. Dans les échanges, ce qui est institué ne reste pas sans vie et chaque génération apporte ses propres nouveautés.

Exemples :

En matière de communication, les portables, l'existence des réseaux sociaux sur Internet permettent de créer de nouveaux rapports avec les autres. Par conséquent, la manière dont les rapports sociaux ont été institués (courrier, procédures relationnelles administratives et hiérarchiques, contrôle de l'usage du téléphone, etc.) est réinventée et donc ces nouveaux rapports deviennent instituants.

En matière de marché économique, il y a très longtemps, l'économie s'exprimait à travers les liens sociaux familiaux, organisés pour la survie de la famille. Maintenant, seule l'économie devient le référent du lien social. Le marché est une institution forte mais les rapports sociaux sont soumis « aux lois du marché ». Seule l'économie justifie l'organisation des rapports sociaux, d'où les grands mouvements de manifestation contre l'idéal économique : le mouvement de l'altermondialisation lutte pour que l'idéologie sociale prime sur l'idéologique économique.

L'union libre, le pacs, le mariage, expriment le fait que les populations de nos sociétés occidentales ont voulu dire que le mariage n'était pas la seule manière d'envisager les rapports conjugaux. Il y a donc eu des mouvements anti- institutionnels qui se sont mis en place.

Selon Fauconnet et Mauss, « sont sociales toutes les manières d'agir et de penser que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait le plus généralement par la voie de l'éducation ». Cela se traduit par la notion d'institution, qui possède les caractéristiques suivantes :

- L'institution se manifeste par des comportements et des modes de pensées.
Ces comportements et ces modes de pensées n'ont pas pour origine la personnalité, la psychologie individuelle mais au contraire ils sont impersonnels, ils sont collectifs. Comment les repérer ? Ils sont inconscients.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

- Ces comportements, ces modes de pensées collectifs constituent l'héritage du passé (ils ont une histoire). « *C'est un gouvernement des morts sur les vivants* ». Ce n'est pas pour rien qu'un individu écrit un testament, qui exprime ses dernières volontés et que l'on décide de les respecter après sa mort. Les morts délèguent aux vivants le soin de les exécuter. Les vivants sont contrôlés par les morts. Nous restons imprégnés de valeurs symboliques. La nature humaine est profondément religieuse, il est impossible pour nous d'aller au-delà ou en deçà des dernières volontés de quelqu'un.
- Cet héritage des modèles culturels, c'est l'objet en tout cas d'au moins un des effets de l'éducation et non de la lutte des classes (sens de la famille, l'honneur de la parole, l'héritage familial ou social). Nous rendons honneur à ceux qui ont donné leur vie, nous honorons nos morts.

Les institutions sont vivantes. Elles se forment, se transforment dans le temps ; elles constituent des phénomènes proprement sociaux, elles sont le matériau d'étude de la sociologie. C'est l'objet de la sociologie. La sociologie étudie/analyse les institutions donc les phénomènes sociaux et le sens du fonctionnement de la société.

- Si la contrainte sociale fait respecter les institutions, la contrainte sociale existante et qui est indispensable à la survie des institutions, pourquoi a-t-on besoin d'un accord général des usagers autour de ces institutions ?
- Si nous sommes d'accord, pourquoi avons-nous besoin de contraintes ?

Les institutions existent car elles rendent des services et il faut être sûr que ces services soient rendus. D'où la nécessité d'avoir l'accord des usagers pour organiser la mise en place des éléments de contrôle chargés de faire respecter la décision collective. L'éducation va contribuer à reproduire, transmettre ces institutions et d'une telle manière que ce qui se transmet devient « naturellement » intégré. Cela participe donc à la cohésion sociale, à la paix sociale.

La sociologie s'empare de ce qui semble naturel à l'homme pour le déconstruire, pour déconstruire l'évidence. Ce qui est « évident », « naturel », le sociologue nous rappelle que c'est une construction humaine. Il provoque la prise de conscience collective de ce qui est inconsciemment construit et que nous avons en nous. Quelque chose nous a été transmis par d'autres personnes et nous y croyons. Finalement, tout ce qui institué possède des sens cachés, implicites, que la sociologie va révéler.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Les institutions s'expriment à travers des organisations, C'est-à-dire tout ce qui est mis en place matériellement pour organiser cette contrainte sociale. Une école, une entreprise, un hôpital, une banque, cela se concrétise par un bâti, du mobilier, de l'immobilier. Il y a donc forcément un lieu, un volume d'espace, du matériel qui caractérisent l'organisation.

2. L'organisation

Les personnes qui sont dans l'organisation contribuent à son existence concrète : le management, la direction, les employés ou les ouvriers. Il y a des tâches à distribuer, c'est la division du travail. L'organisation concerne tout ce qui est concret et donc observable. On peut approcher les organisations à partir de 4 niveaux d'analyse :

- Premier niveau

L'organisation est une affaire de personnes d'abord et avant tout. C'est une affaire de personnes qui font des choses ensemble. Ce sont les personnes qui font et qui sont l'organisation ; sans elles, l'organisation n'existe pas ; elle ne vit que parce que les gens sont en action, qu'ils sont motivés personnellement.

Comme c'est une affaire de personnes, certaines disciplines se penchent sur ce que vivent les personnes dans l'organisation : les psychologues, les coachs, se préoccupent de ce que les personnes font dans l'organisation ; ils s'intéressent aux émotions, à la gestion des émotions, de l'affectivité, de la manière dont les individus entretiennent leur rapport de pouvoir, ce qu'ils vivent dans leur statut de dominant/dominé. Sans se focaliser davantage sur d'autres choses dans l'organisation que sur l'individu.

- Second niveau

L'organisation est l'affaire de relations entre les personnes. On va s'attarder sur la manière dont les personnes construisent les relations entre elles. C'est le champ d'étude privilégié de la psychosociologie, de la psychologie sociale, voire de la psychologie dynamique. On va mesurer l'aptitude des individus à travailler ensemble. A ce niveau, l'analyse du travail en groupe est importante. On parlera également de dynamique sociale ; elle s'exprime avec la notion de projet. Que ça soit en entreprise publique ou privée, la dynamique sociale a son importance ; elle est quasi présente partout. La notion de collaboration entre les membres, le management, le style de leadership (centré sur le dialogue, la communication ou sur la tâche). C'est donc un style particulier d'analyse où l'on dépasse l'analyse proprement individuelle pour comprendre le sens des relations mises en place entre les personnes.

- Troisième niveau

Ce niveau se réfère au rôle de la technologie implémentée pour penser l'organisation. On cherche à voir comment le fonctionnement des personnes est influencé ou pas par les outils mis en place. La technique et le social forment un tout. Le fait que la division du travail existe a produit des styles particuliers de relations entre les personnes (dans un travail à la chaîne on est loin de la discussion). En début de chaîne, le premier entraîne le mouvement des autres. Par ailleurs, tout le monde n'a pas la même performance, que la technologie soit présente ou non. Le temps constitue également une contrainte. Le temps du cycle de transformation de la matière en un produit ou un service affecte les relations entre les personnes. Le fait qu'il y ait une échéance de production (édition d'un journal, dossier informatif à déposer à échéance, etc.), une résistance de la matière, modifie les relations entre les personnes.

- Quatrième niveau

La structure des organisations

On regarde globalement l'objet du service ou de la matière à transformer, les résistances liées à la matière à mettre en place, les contraintes, les contrôles mis en place pour faire respecter les systèmes, les types de marché, la population cible.

Le niveau de scientificité et de technicité nécessaires pour fabriquer un produit ou proposer un service est susceptible de faire émerger les rapports de pouvoir. A ce niveau, la sociologie est la discipline privilégiée car c'est en partant de situations que les acteurs définissent ou considèrent comme des problèmes à résoudre, que des ressources vont être mobilisées au service de stratégies à mettre en place, autrement dit, de celles des acteurs.

La structure, c'est ce qui est solide et qui résiste aux assauts du changement. L'organisation est vue comme un tout : elle est l'objet d'un point de vue systémique car une institution qui fonctionne uniquement sur elle-même, à un moment donné celle-ci disparaît. Lorsque dans un système il s'y produit des échanges constants, le système est dit : « système ouvert ». Il y règne alors, à la fois désorganisation et réorganisation. Si le désordre s'installe, la recherche d'équilibre se met en place. Une volonté se manifeste de remettre de l'ordre, d'établir des règles pour éviter le désordre, avec le risque, malgré tout, de se

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

replier sur lui-même, s'il stoppe les échanges. Par exemple, dans un système carcéral fermé, les gens ne vont pas bien car les humains ont besoin d'échanger.

Les sociologues sont particulièrement focalisés sur l'étude de ces changements. Pour une série d'entre eux, l'organisation est un ensemble d'activités soumises à des contraintes autour d'une finalité (il y a du sens) mais c'est aussi une institution. Il faut aller au-delà de la recherche de la performance et de l'efficacité pour la comprendre comme un ensemble capable de maintenir sa propre intégrité, pour voir comment elle fonctionne ; mais cela n'est pas suffisant : il faut rechercher les normes et les valeurs qui l'animent.

Rechercher ce qui est institué dans l'organisation, c'est rechercher ce qui la rend solide et stable. C'est aussi la raison pour laquelle la confusion est commise, entre organisation et institution. En allant chercher les normes et les valeurs qui transcendent l'institution, ce qui rend l'organisation efficace et la fait fonctionner, c'est toucher à sa structure et également au fait qu'elle est animée par des normes et des valeurs, qui la rendent capable de maintenir sa propre intégrité et donc sa stabilité, de rester ce qu'elle est. Les normes et les valeurs sont suffisamment fortes pour maintenir l'équilibre. Autrement dit, elles renvoient à ce qui est institué et ce qui est institué est confondu avec l'institution, ce qui explique la confusion entre organisation et institution.

La manière dont nous nous organisons vient de la manière dont nous avons été éduqués, à travers l'école, la famille, les centres d'intérêts personnels, les loisirs. Une fois autonomes, nous mettons en action ce que nous avons reçu et nous le reproduisons. Quand nous travaillons avec d'autres personnes, nous confrontons nos valeurs, nos règles avec celles des autres mais aussi avec celles qui sont instituées et qui font que cela fonctionne. Si les organisations changent et évoluent, c'est en partie parce que nos valeurs influent sur les valeurs institutionnelles et aussi parce que celles-ci ne sont plus en accord avec l'extérieur. La nouveauté dérange, perturbe l'équilibre de ce qui est institué. Or, nous devons nous ouvrir constamment à l'extérieur, sinon le système meurt ou devient despotique.

Quel est le sens du but de l'organisation ? Il se réfère à quoi ? Pourquoi nous acceptons ça ? Pourquoi nous serions loyaux avec l'organisation ? La manière de gérer l'organisation entre nous, qu'est-ce que cela signifie ?

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

La norme est jugée comme importante pour tous les acteurs, pour les individus.

Exemple : si la norme donnée est un cours avec syllabus, c'est qu'un jour on a trouvé cela important. S'il est établi que le syllabus est dépassé et que seul la présentation avec support audiovisuel est signe de bonne pédagogie, le syllabus sera abandonné.

La structure c'est quelque chose de complexe, car qui dit structure dit solidité, donc résistant au changement. S'il n'est plus possible de résister au changement, c'est qu'il y a de l'instituant en mouvement.

- Ces 4 approches sont 4 manières d'aborder l'organisation, mais elles peuvent toutes se retrouver dans l'analyse ; elles sont interdépendantes. Il est important de les comprendre, de les distinguer tout en les croisant ensemble. Analyser une organisation peut donc se révéler être d'une grande complexité.

Exercice : quelqu'un vient demander de l'aide (une allocation de secours). L'assistant social va recevoir la personne, il va faire son job, et va introduire un dossier, dossier qu'il établit avec les informations dont il dispose : la législation, les outils d'intervention appartenant à l'organisation. C'est l'approche 3 : fonctionnement, outils mis en place.

Ensuite, le dossier est transmis au Conseil d'action sociale. C'est l'autorité ultime, l'organe de décision principal, le garant de l'organisation, responsable du fonctionnement de l'organisation. C'est l'approche 4 car il est garant de la structure, de l'institué. Les ressources mobilisables sont attribuées par le Conseil.

La décision est prise, le directeur et l'assistant social discutent : c'est l'approche 2 ; le président doit faire appliquer la décision, on est dans une relation entre les personnes.

L'AS n'est pas d'accord, il considère que la décision est injuste, il est furieux : c'est l'approche 1 : c'est une affaire de personnes, l'émotionnel est au centre de la préoccupation de la personne. Ses motivations sont mises à l'épreuve.

Cela permet de voir comment nous pouvons agir.

Parfois il faudra réformer l'institutionnel : dans ce cas la structure bouge.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Exercice : Reprenons la liste de départ évoquée par les étudiants (différente d'une année à l'autre) :

Exemple	Quelle est l'approche d'analyse ?
Parler de public cible, donc service rendu à la population	Approche 3 : cela renvoie à des techniques, des savoir-faire en vue de répondre à des besoins
Il y a des missions	Approche 3 : il y a une relation entre des techniques et le social
Ca répond à une demande, à un secteur	Approche 3.
L'organisation a une histoire	Approche 1 : c'est une affaire de personnes au départ, qui ont une motivation particulière
Les institutions dépendent des politiques	Approche 3 : articulation entre politiques et social, (aspect technique) ; on met en place les choses décidées sur un plan structurel
Comprend des limites à son action	Approche 4 : c'est le niveau de la structure
Un organisme qui réunit des individus autour d'objectifs communs	Approche 2 : il y a des réunions, donc on est dans la relation entre les individus
Chaque institution a sa propre politique	Approche 4 : la structure a sa finalité
Il y a une hiérarchie	Approche 4 : c'est le niveau de la structure
Collabore en réseaux	Approches 2 et 4 : (il y a des relations), (comment le réseau fonctionne)

L'approche par niveau d'analyse nous permet de nous situer par rapport à l'institution.

L'organisation est définie comme un ensemble de règles identifiables parce qu'il y a un règlement. Les frontières de cette organisation sont visibles à travers les règlements, les normes à respecter et à faire respecter.

La participation des individus est consciente, Ils savent pourquoi ils font leur job, ils savent pourquoi ils sont là, ils en connaissent le sens, jusqu'au moment où se marque la perte de sens du métier.

Ce qui est institué vient de quelque part, a une origine, une finalité, renvoie à un fonctionnement...

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Derrière l'organisation, il y a eu, à sa création, un temps de réflexion, d'échanges entre des individus, qui a donné lieu ensuite à sa création, sa construction.

Cliver l'institution et l'organisation permet de voir que ces notions sont bien différentes, mais l'une vient de l'autre. Si l'organisation est manifeste, il y a institution, et s'il y a institution, c'est qu'il y a présence d'organisation ou moment d'organisation qui se constitue. Organisation et institution sont donc liées, elles sont intriquées. C'est la raison pour laquelle nous les confondons. L'institué n'est visible qu'à travers l'organisation, la manière dont l'organisation fonctionne vient de ce qui est institué. L'organisation est traversée par l'institution, les deux vont de pair.

C'est l'existant (l'organisé), qui devient alors objet d'analyse et de réflexion pour comprendre l'institué, ce qui est en définitive institutionnalisé et qui, dans le même temps, donne naissance à l'instituant.

La rencontre entre l'instituant avec l'institué constitue le cœur de l'analyse institutionnelle.

Chapitre 2 : l'analyse institutionnelle

1. Théories et dimensions

Source principale : Rémy Hess et Antoine Savoye (cf. Texte p : 52 à 77) du livre : L'analyse institutionnelle, collection « Que sais-je ? ».

Les auteurs constatent que le mot institution est équivoque et problématique.

Selon les familles d'auteurs, les institutions peuvent désigner soit les formes sociales établies soit les processus à travers lesquels la société s'organise.

- Approche 1 : L'institué (les formes sociales établies)

Si l'on reprend la première signification, c'est-à-dire les formes sociales établies (Hauriou, Renard, Durkheim), on peut dire que les institutions sont des phénomènes sociaux impersonnels et collectifs, qui représentent une idée de permanence, de continuité, de stabilité. Elles sont dans un état de pérennité, de stabilité permanente. Les auteurs définissent finalement les institutions comme constituant un ordre supérieur aux individus et aux groupes qui assurent la cohésion sociale entre les individus. Elles réalisent l'intégration et fondent ainsi la pérennité de la société.

Pour maintenir la cohésion sociale (intégration des normes, des valeurs) nous avons besoin d'ordre, de structure et pour que l'intégration des individus se réalise, nous devons nous appuyer sur quelque chose de fondamental. En effet, si tout ce qui est mis en place devait évoluer constamment, nous observerions, dans ce cas, un réel problème de cohésion sociale, de stabilité.

Il est important qu'il y ait une longévité, de la durée ; autrement dit, les institutions sont bien la garantie de l'ordre social. On ne touche aux structures d'un Etat qu'avec énormément de précautions. Si nous sommes si conformes aux institutions, c'est parce que nous les avons intégrées, nous avons intégré les normes, les valeurs de la société ; cela fait partie de notre vie, cela renvoie à l'institutionnel, à ce qui a été institué. C'est le fruit de la socialisation.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Les institutions englobent, dans cette perspective, les normes, les comportements mais aussi les obligations de comportements. Il y a des comportements obligatoires liés aux normes juridiques (obligation scolaire par exemple).

Hauriou, Renard, Durkheim rejettent l'idée du contrat social (Rousseau) ; autrement dit, l'idée que les individus se soient mis d'accord pour confier à l'Etat leur pouvoir absolu, lequel a mis en place les institutions et les dirige, les maintient, pour le bien de la communauté. Cependant, ils admettent qu'à l'origine de la fondation d'une institution, il faut une volonté commune de la faire naître.

Autrement dit, la naissance d'une institution renvoie à un acte collectif qui suppose, à la fois qu'il y ait une communion fondatrice et l'idée d'œuvre à accomplir. Si l'on fonde une institution, on l'établit juridiquement, ce qui forme l'institué, puisqu'il y a eu la mise en œuvre, l'accomplissement de la volonté collective.

L'institution agit, se met en mouvement et se maintient par le fait même que les individus acceptent son existence. Son équilibre interne reste cependant soumis à des pressions contradictoires. Dès lors, les auteurs considèrent que l'institution constitue une entité autonome spécifique et durable. Il devient donc possible de décrire son histoire et son fonctionnement.

L'institution a une histoire, donc une existence spécifique. C'est quelque chose de « vivant ». D'un côté, affirmer que l'institution est quelque chose de durable, installé dans le temps et immuable c'est, d'un point de vue analytique, une affirmation déterministe. Or, l'histoire nous invite constamment à dénoncer le fait que l'institué évolue constamment, qu'il y a évolution, que l'institué est bien une construction humaine, certes, lente, mais constamment en construction.

- Approche 2 : La dialectique instituant/institué (processus par lesquels la société s'organise)

Cornélius Castoriadis définit « *l'institution comme étant un processus dialectique et qui oppose en permanence l'instituant à l'institué et le résultat de cet affrontement c'est l'institutionnalisation* »

Effectivement, la société instituante, dans son processus de mise en mouvement, n'évolue que parce qu'elle s'appuie sur l'institué et donc la société est à la fois instituante et instituée (c'est le principe d'auto-altération). Elle est intrinsèquement

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

histoire, ce qui perturbe l'institué. Elle génère l'instituant et reconstruit à son tour de l'institué. Autrement dit, l'instituant s'appuie sur les normes instituées pour les remettre en question mais elles peuvent rester les mêmes tout en se transformant.

Exemple : Les allocations familiales ont été conçues à l'origine pour les familles dont un des parents au moins avait un revenu issu du travail. Maintenant, le droit aux allocations familiales s'ouvre dès qu'il y a un enfant dans une famille, indépendamment de la nécessité d'avoir un revenu du travail. Les allocations familiales n'ont pas été remises en question, au contraire du droit fondateur.

La société est intrinsèquement histoire et elle est auto altération ; autrement dit, ce qui est institué ne s'oppose pas à ce qui est instituant et c'est différent de la situation d'une fabrication d'un produit. Une fois produit, il devient « mort ». Ce qui l'a fait être, ce qui l'a fait devenir, ce qu'il est, n'est plus en lien ; l'institué n'est pas interrogé par le produit. A contrario, la dialectique instituant/institué fait que ce qui devient strict et stable reste quand même relatif, puisque l'instituant, par l'intermédiaire de l'humain, du jeu évolutif des rapports sociaux, réinterroge l'institué. L'institué devient donc source instituante et en s'instituant à nouveau, produit de l'institué par l'institutionnalisation, ce qui induit de nouvelles résistances qui vont surgir pour maintenir le nouvel institué. Ainsi de suite.

C'est bien un processus d'auto-altération perpétuelle dont il s'agit et en cela, il constitue le propre de la société, son être même. A la fois celle-ci crée des formes-figures fixes et stables et elle les fait éclater, indiquant ainsi que son être même est aussi position-création de nouvelles formes-figures. Ce sont donc les deux faces de la société (de l'être-même). C'est la raison pour laquelle le déterminisme est relatif, car le changement peut se produire.

Les assistants sociaux sont confrontés aux limites d'action de l'établissement, de ce qui est institué. Ils doivent réfléchir, envisager des solutions pour les dépasser. Ou bien ce n'est pas possible de le faire, de les changer, ou bien on obtient un soutien, l'exception se produit et de nouvelles pratiques se mettent en place jusqu'à ce qu'elles soient instituées (principe de l'innovation sociale).

Lorsque le changement se produit, le droit plie, il cède sous la pression des relations humaines (c'est le propre des luttes sociales). Or, le droit existe pour fixer, structurer

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

les relations humaines, à condition qu'il fasse sens pour chacun. Il est à la fois la source et la finalité du changement. L'institué s'appuie sur l'instituant finalement. Et dans le même temps la société étant auto altération, le droit institué devient transitoire. C'est le travail des historiens qui retracent ensuite l'évolution du droit et les changements qui se sont opérés dans le temps.

Exemple : la sécurité sociale a une histoire propre, faite de changement, d'évolution, de développement.

Ce qui est institué est à la fois stable et transitoire. Lorsque quelque chose est stable, il n'a pas pour but d'évoluer mais en même temps, il subit des pressions (érosion, usage, confrontation, pression, etc.), il est donc conduit à se modifier pour finalement aboutir au changement et à s'institutionnaliser à nouveau. L'auto altération de la société en tant qu'être même, est donc instituant ; elle est à la fois instituée et conteste ce qui est institué pour innover. Nous sommes ainsi continuellement en développement, en évolution, dans le changement.

Le porte-parole de la pratique sociale est la pratique politique ; en contestant, en innovant, en devenant créative, une pratique sociale se met en place, dont son porte-parole devient alors politique. Celui-ci relaie la contestation, le désir de changement. Le politique pousse alors l'institué à évoluer.

Dans l'institué, on y trouve l'ordre établi, les valeurs, les modes de représentation et d'organisation qui sont considérés comme normaux (porteurs de normes) ; on y met également les procédures habituelles de prévision (économique, sociale, politique). Dès lors, ces prévisions vont devenir le moteur de l'instituant.

Exemple : en émettant une prévision de baisse de chômage qui n'arrive pas, le chômage redevient objet de contestation. Les responsables politiques veulent mettre en place de la stabilité (augmentation de l'emploi, équilibre budgétaire, etc.), promesse ou engagement qu'ils n'arrivent pas à tenir. La création de nouvelles normes ne résiste pas à la situation réelle, les conditions sociales sont défavorables. Ces normes sont rejetées parce qu'elles ne se trouvent pas concrétisées.

Ce qui est institué est-il normal ? Ce qui est une généralité n'est pas l'universel. L'institué représente l'universel, l'instituant représente tout ce qui vient contredire ou

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

nier l'universel. L'instituant devient donc la négation de l'universel. L'instituant nie l'institué.

Est-ce que l'institué se laisse faire ? Est-ce que l'universel se laisse faire par la particularité ? Par l'exception ?

La particularité vient bousculer l'universel, la négation s'installe mais l'universel résiste. C'est la négation de la négation.

Cette résistance de l'institué à l'instituant, c'est l'institutionnalisation. L'universel montre ses défauts, il subit des contraintes mais sa résistance est forte. Il refuse d'être remis en question sur ce qui l'a fondé. Ce n'est qu'avec le temps qu'il va évoluer, s'adapter, se transformer mais pas disparaître. C'est toute la déception de Marx qui prônait la révolution par le peuple pour supprimer l'Etat. Les ouvriers se sont révoltés non pas pour supprimer l'Etat mais pour le faire plier à leurs exigences. Les ouvriers ont voulu préserver l'Etat, image de stabilité mais en le contraignant à s'adapter et eux-mêmes se sont adaptés à l'outil de production en produisant des pratiques de résistance qu'ils ont instituées. Les particularités sont donc niées pour instaurer de la stabilité tout en se transformant sans perdre la conservation de l'institué et lui assurer ainsi sa solidité et sa pérennité.

Autrement dit, l'institué est assimilé à l'universel, mais c'est aussi cet universel que l'on veut remettre en question, donc le rapport aux normes et aux valeurs communément admises. Lorsque cet universel, bien intégré, est remis en question, ceux qui le représentent vont le défendre, vont exercer des contraintes pour l'imposer, pour éviter d'être remis en question. C'est la négation du particularisme qui s'exprime. L'institué réagit, c'est la négation de la négation. Si le particularisme gagne sur l'institué, il devient instituant pour s'institutionnaliser. Dans la réalité, l'institution est toujours mise en question mais ne change pas radicalement pour autant.

Les deux approches sont donc complémentaires et renvoient en même temps à une vision statique et à une vision dynamique de l'institution.

2. Le moment fondateur de l'institution

S'il n'y a pas de valeurs, de normes, l'institution n'existe pas. Autrement dit, le mouvement fondateur vient de l'instituant. C'est ce qui développe une vérité par rapport à ce mouvement de l'institution collective. Lorsque des individus pensent qu'il serait utile de mettre en place des actions qui répondent à des besoins (matériels et/ou immatériels), c'est alors que naît l'instituant. Si ce dernier aboutit, s'il fait sens pour bon nombre, il va s'institutionnaliser car il devient vérité. L'instituant devient ainsi fondateur, il institutionnalise son action. Ce mouvement fondateur introduit ainsi la construction de lien social, il définit ses finalités, le sens, il met en place la cohésion entre ses membres. Les personnes développent une logique de vérité qui fondera l'institution durablement.

En s'institutionnalisant, l'instituant construit le mouvement fondateur de la vérité ; soit on adhère et celle-ci fait sens, soit on n'adhère pas, on s'oppose éventuellement. L'instituant crée de l'institué et, à son tour, il finit par être re-questionné. L'institué est donc bien une construction sociale qui vaut, à un temps déterminé, et tant qu'elle n'est pas transformée ou révolue.

3. Falsification de l'institution

Pour perdurer, pour continuer à exister, l'institué va rechercher des raisons d'être, de nouveaux sens à son existence, si besoin. Il va nier l'instituant, l'institué va falsifier ce qui est à l'origine de sa légitimité. L'instituant développe des logiques de vérité et, si nous sommes tous d'accord avec le sens qu'elles promulguent, nous participons à son institutionnalisation. L'instituant est alors fondateur de l'institution qui produit le sens des actions à suivre. Ce sens fait alors vérité pour nous, il est considéré comme vrai et nous agissons pour défendre cet universel, pour mettre en place et protéger ce qui fait sens pour nous, ce sur quoi nous sommes d'accord. Les valeurs, les accords, les normes, sont validés, ils fondent l'institution et nous lient les uns aux autres.

Est-elle née de l'instituant ?

Dès qu'il y a de l'instituant, il y a de l'institué qui se défend, qui réagit. Les principes fondateurs peuvent avoir des conséquences non négligeables sur l'action. Lorsque ce qui a fondé l'institué est remis en question, des actions de justification de l'institué peuvent être engagées ; ces actions peuvent induire un rapport à l'institué qui n'est plus celui d'origine mais un rapport de falsification.

L'institué, c'est donc le déploiement d'énergie avec laquelle l'institution s'ingénie à falsifier tous les énoncés vrais pour perdurer.

« La pratique constante de l'institué, c'est d'essayer de donner les preuves niant le fonctionnement réel de l'institution que certains individus ou groupes parviennent cependant à refaire émerger » (Hes et Savoye, 1981, p. 58).

L'institué est donc ce qui est mis en place dans un service, une organisation. L'institué dépend toujours de l'instituant. L'énergie qui est employée à remettre en question l'institution représente l'instituant. L'instituant remet en question le fonctionnement de l'institution. Cependant, l'institué cherche des preuves qui démontrent que son fonctionnement est meilleur que celui qui est défendu par l'instituant. Ces preuves doivent nécessairement toujours être fondées. Cependant, l'instituant, par son action de remise en question sur le fonctionnement de l'institué peut faire ressortir la vérité réelle de son fonctionnement. Celle-ci est alors prise en compte ou est refusée en motivant ce refus par des arguments qui « travestissent » les principes fondateurs de l'institution.

Exercice :

Exemple de stage en Centre Hospitalier :

Quelques explications :

Le docteur veut faire sortir une patiente qui ne fait plus l'objet d'une prise en charge hospitalière. Cependant, Madame souhaite rester à l'hôpital en attendant une place en maison de repos car elle éprouve de la peur quant au retour à domicile (chute, solitude...) L'assistant social remet en question la demande du docteur (qui représente l'institution et à la fois l'institué). En effet, en maintenant sa décision, il est confronté aux valeurs de la charte hospitalière. Il se met en contradiction avec par exemple : veiller au bien-être des patients et « favoriser une prise en charge globale tant médicale, psychosociale qu'humaine, et assurer le relais avec les services extrahospitaliers et le médecin traitant » de la patiente (extrait charte Jules bordet). Cependant, le docteur insiste pour faire sortir Madame, à l'encontre de sa volonté, évoquant que l'AS va trouver une solution et que c'est son rôle. Lequel insiste pourtant en argumentant que c'est trop tôt, que Madame n'est pas prête. Cet argument est réfuté par le médecin dans le but de libérer au plus vite la place et de faire entrer un autre patient. La justification de la sortie de Madame s'apparente à de la falsification. Le bien-être de Madame n'est pas supérieur à l'objectif de rentabiliser l'acte d'hospitalisation lui-même.

L'instituant, c'est l'assistant social, qui rappelle les valeurs qui doivent guider le médecin pour assurer le bien-être de la patiente ; cependant le médecin veut absolument faire sortir la patiente. Il emploie des arguments qui mettent en défaut le respect des valeurs de l'hôpital ; il est en contradiction avec les principes de la charte hospitalière ; l'assistant social endosse le rôle de l'instituant en rappelant aux médecins le respect de la charte. Si le médecin insiste et est soutenu par le corps médical, l'assistant social va remettre en question le fondement de la charte qui n'est pas respectée. Il risque également de mettre son emploi en danger. En effet, le médecin peut affirmer qu'il respecte la charte et s'il estime que la patiente est en état de sortir de l'hôpital (malgré l'évidence), il peut considérer que l'assistant social sort de son rôle. Cette situation pose des questions qui sont du ressort de la déontologie. Bien que le service social fasse partie de l'hôpital (l'institué), les contradictions émergentes produisent de l'instituant car, en s'appuyant sur la charte de l'hôpital, l'assistant social est confronté à une falsification de la charte.

4. Le paradigme de l'analyse institutionnelle

Rappel : un paradigme : c'est l'ensemble des problèmes, des concepts et des procédés propres à l'étude d'une discipline ainsi que les résultats qu'elle permet d'atteindre caractérisant ainsi une démarche scientifique donnée. Autrement dit, l'analyse institutionnelle est bien une démarche scientifique qui répond à une théorie propre, faites de concepts, de techniques, de procédés spécifiques à son action.

L'analyse institutionnelle est-elle une science à part ou non ?

Réfléchir sur l'institution est une démarche assez récente, elle n'est pas récente dans le sens que les philosophes ont déjà réfléchi sur cette question, mais elle est récente dans la mesure où l'analyse institutionnelle se veut autonome et indépendante d'un autre champ théorique.

Est-ce que les résultats que l'analyse institutionnelle produit illustrent bien qu'elle obéit aux principes d'une démarche scientifique ?

Longtemps on a considéré et on considère encore aujourd'hui que c'est un outil propre à la sociologie. Le travail social est lié à la sociologie et aux sciences humaines. La sociologie faisait partie de la philosophie, avant qu'elle ne s'en distingue, avant DURKHEIM, qui en a fait une discipline propre et distincte de la philosophie. Antérieurement et encore à son époque, l'étude de la société était le propre de la philosophie. Par son approche particulière de la compréhension de la société, DURKHEIM est parvenu à distinguer sa démarche de celle de la philosophie

Sur ce même principe, sont nées la psychologie, l'histoire, la sociologie. La philosophie s'intéressait à la globalité de l'humain, dans toutes ses dimensions, pour ensuite donner naissance à différentes approches plus spécialisées, jusqu'à faire émerger des éléments théoriques qui ont ensuite constitué plusieurs disciplines différentes.

Autrement dit, à partir d'un champ global, des champs spécifiques se sont ensuite détachés, avec le développement continu des connaissances qui ont été produites.

Les différentes disciplines ont donc des techniques, des méthodologies qui leur sont propres. Une nouvelle science, par exemple, se détache depuis peu de temps (1997) des sciences biologiques : il s'agit des neuro sciences (étude du cerveau).

Tant que la philosophie était globale, personne n'avait conscience qu'elle renfermait les éléments qui allaient donner lieu à la division disciplinaire ; tout relevait du domaine de la

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

philosophie. On était avant tout philosophe, l'individu était pensé entièrement, dans sa globalité.

Freud a été un pionnier de la démarche psychologique, en se détachant de la philosophie, grâce à la théorie de l'inconscient faite de principes, de méthodes, d'études spécifiques. Il a montré qu'on n'était plus dans la philosophie mais dans quelque chose d'autre, de plus spécifique. Aujourd'hui, il existe « les sciences psychologiques ». La médecine a donné naissance aux « sciences médicales ».

En dressant un bilan de toutes les sciences, il est aisé de montrer qu'elles sont reliées à l'origine de disciplines globales. Les sciences sont alors composées de sciences spécifiques et de ce fait, les professions sont multiples (par exemple en psychologie clinique, en psychologie sociale, en psychologie dynamique, etc.)

Le travail social fait l'objet d'une dialectique vigoureuse parmi les chercheurs en sciences humaines. Le monde académique se demande si, dans quelques années, le travail social ne devra pas être considéré en tant que science à part entière. De plus en plus de voix s'élèvent pour démontrer les spécificités propres au travail social, qui ne se retrouvent dans aucune autre discipline.

L'assistante sociale utilise différents savoirs disciplinaires dans la relation d'aide, qui vise l'individu dans sa globalité. Elle s'intéresse donc à l'individu en tant que tel et également à son entourage, son environnement. Il est reconnu que l'assistante sociale a ses propres méthodologies. Il existe donc une spécificité propre au métier ; la maîtrise des méthodologies individuelles, de groupe, communautaire, se distinguent de toute autre approche propre à la sociologie, la psychologie, la médecine, etc.

Les auteurs en travail social montrent que le service social a des techniques, des pratiques qui lui sont propres, que ce serait donc une science à part car on ne retrouve pas certaines pratiques dans les disciplines existantes¹.

¹ Voir à ce sujet le débat qui anime le monde académique sur le sujet dans les ouvrages suivants : Le numéro 30-31 de 2012/2-3 de *Pensée Plurielle* intitulé : « Recherche et travail social : critiques des outils et critiques des fondements » (sld de Jean-François Gaspar et Jean Foucart), de Boeck, Bruxelles.

Duchamp M, Bouquet B. et Drouart H. (1989) « La recherche en travail social », Centurion, Paris.
« Conférence de consensus. Le travail social et la recherche » (sld de Jaeger M), 2014, Dunod, Paris.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

La réflexion en sciences humaines évolue lentement et permet après expérience, recul et réflexions de donner une définition de nouveaux concepts. L'avancée des connaissances dans une discipline globale, à un moment donné, produit de nouvelles acquisitions techniques, des méthodes, des concepts particuliers qui nécessitent du temps pour les approprier, se former, jusqu'à représenter une praxis particulière. Les démarches scientifiques ainsi constituées définissent, in fine, une discipline à part entière. L'autonomie scientifique, c'est l'autonomie d'une discipline qui fonctionne avec ses propres pratiques et donc qui possède son propre paradigme.

L'analyse institutionnelle a-t-elle donc son propre paradigme ?

Gabrielle WEIGAND, s'est posée la question : elle souligne qu'il est difficile d'y répondre car elle a constaté que le paradigme de l'analyse institutionnelle, dans les années 80, a été plus explicite qu'implicite. Finalement, il n'est pas possible de comprendre le nœud qui caractérise la discipline. Il faut arriver à se mettre dans une posture réflexive particulière. Si l'analyse institutionnelle a sa propre démarche, ses propres pratiques, elle devient une discipline à part. Cependant, ce qui fait sa spécificité, c'est qu'elle s'interroge sur ce qui est supposé vrai, évident, normal. Pour les institutionnalistes, l'analyse institutionnelle est une métathéorie, qui pourrait réunifier toutes les théories sur la réalité vécue comme vraie au sein des rapports sociaux.

Pour Gabrielle WEIGAND, les concepts utilisés dans l'analyse institutionnelle pour expliquer la réalité vécue divisent plusieurs auteurs sur leurs définitions. En effet, le concept d'institution lui-même, renvoie à différents sens. En évoquant l'implication par exemple, que veut dire s'impliquer ? Celle-ci renvoie à des points de vue différents.

Alors finalement, qu'est ce qui semble s'approcher le plus de l'analyse institutionnelle ?

L'auteure va pointer les tensions existantes entre sciences et pratiques. Entre théories et pratiques, il y a des différences et donc, à partir de la réalité, le monde académique tente de théoriser afin de la comprendre.

Concernant les institutionnalistes, les scientifiques les caractérisent eux-mêmes de praticiens et non pas comme des scientifiques, s'investissant dans la pensée pratique et non dans la pensée théorique. Pour eux, ces praticiens évoluent avec la réalité, sans méthodes ni démarches particulières. Chez les praticiens, par contre, les éducateurs,

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

les assistants sociaux, considèrent les institutionnalistes comme des scientifiques. Par conséquent, l'institutionnaliste est pris dans l'entre-deux.

Pour Gabrielle WEIGAND, les institutionnalistes se trouvent dans un modèle à part. Ce qui ressort de ces discussions académiques et qui peut se rattacher à un paradigme de manière explicite, c'est la définition de l'institution en termes d'instituant, d'institué, et d'institutionnalisation.

EN CONCLUSION, il faut retenir que tout est construction humaine et bien que cela va de soi, nous n'en n'avons pas toujours conscience.

L'auxiliaire social de 1946 n'est pas celui de 2014 ; les connaissances sociétales ont évolué mais c'est toujours la même certification.

La recherche en sciences humaines est en constante évolution. Et la réflexion sur la société, sur ses normes, sur ses valeurs, a fait partie d'une pensée philosophique à travers toutes les sciences humaines, d'où l'importance, par ailleurs de revenir aux questions fondamentales qui sont le propre de la philosophie.

En effet, autant le chercheur s'est détaché de la philosophie pour faire naître un champ disciplinaire autonome, autant chaque champ disciplinaire revient à la philosophie en conclusion de ses études. Le scientifique rattache ses résultats à une théorie en y apportant son regard, ses réflexions, ses nouveaux questionnements qui révèlent sa propre démarche philosophique.

En posant l'analyse institutionnelle comme métathéorie celle-ci renvoie à l'idée que les institutionnalistes, de par leur discipline, touchent à la réalité vécue qui s'explique à travers l'institutionnel. Si nous agissons comme nous agissons, c'est parce que nos actes sont fortement inspirés par l'institutionnalisés, l'institué. Cependant, ceci n'explique pas tout. La manière dont le Droit évolue nous rappelle l'évolution des institutions, qui elles-mêmes sont liées à l'évolution des rapports humains.

Selon Gabrielle WEIGAND, les institutionnalistes partagent l'idée d'une bureaucratisation incessante du monde. De ce fait, ils constatent le poids croissant de l'institué. Parler de bureaucratie c'est évoquer l'institué et plus il y en a, plus il y a de démocratisation, plus il y a d'administration et moins on est conscient de ce qui se passe. Ce qui veut dire que moins nous sommes conscients des enjeux et moins nous sommes capables de comprendre comment agir. Ce poids croissant de l'institué influence

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

véritablement l'action. Toute notre attention risque bien d'être centrée sur les aspects bureaucratiques de la relation à l'autre. Nous cherchons pourtant l'adéquation entre la situation de l'individu et les exigences administratives mais celles-ci s'avèrent souvent prépondérantes.

Nous sommes dans la logique du poids de l'institué. La situation de la personne dépend du poids de l'institué, elle dépend de la manière dont nous sommes organisés et des exigences sociales que nous subissons. Nous risquons de regarder la personne à travers ces exigences de procédures à respecter.

Exemple : Le système de sécurité sociale

Il a été créé pour aider l'individu victime du dysfonctionnement du système économique. Pour pouvoir en bénéficier nous devons respecter ce système, ses exigences et s'y conformer, etc. afin de pouvoir bénéficier des avantages de protection qu'il procure. La réalité nous indique que la protection est relative. Au nom des principes de l'économie primant sur les principes du respect des droits de l'homme, les risques de s'écarter de ce qui a fondé le système de protection sociale des individus est élevé. L'actualité nous montre que les risques de dérapage sont nombreux et que finalement, la sécurité de l'individu est secondaire au regard de l'importance des enjeux économiques auxquels notre pays est soumis. Le système économique dicte sa loi et les acteurs décisionnaires imposent des restrictions à la protection sociale, pour des raisons d'économie. Le système de protection sociale n'est pas remis en cause mais plutôt que d'être un rempart contre les méfaits du capitalisme, par ailleurs reconnu par tous, il impose à l'individu fragilisé de répondre de ses actes lorsqu'il réclame ou est en droit de réclamer protection contre l'exclusion. Le système de protection devient ainsi tout-puissant par rapport à l'individu qui se doit de répondre à toutes ses exigences, lesquelles peuvent devenir pesantes voire inquiétantes, à défaut d'être rassurantes. En tant qu'institué, le système de protection peut donc devenir menaçant pour l'individu.

Autre exemple : en remettant en cause les conditions d'octroi des allocations de chômage, l'exclusion des chômeurs de longue durée par exemple, des personnes peuvent se retrouver dans une mauvaise situation (perte de logement, mauvaise santé, etc.). Cependant, la raison d'être de l'allocation de chômage est de palier au dysfonctionnement économique. Il s'agit ici d'un acte de falsification, la protection des chômeurs de longue durée n'est plus assurée. De ce fait, l'institué devient menaçant. C'est là le rôle de l'institutionnaliste, de mettre en garde l'individu sur le sens et les dérives d'un tel acte.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Les institutionnalistes sont constamment attentifs à mettre en évidence le poids de l'institué et cherchent inlassablement à améliorer sa visibilité, sa compréhension, à travers l'analyse de ses structures et des acteurs qui l'assument.

Cette présence du métier d'institutionnaliste est très salutaire. L'institutionnaliste est bien un humaniste qui croit profondément au pouvoir de l'individu de tenir tête à la **réification et à l'aliénation** que produit l'institué.

Réification : c'est réduire un objet à un autre objet. Ici c'est réduire un individu à un objet, à une chose en lui ôtant son humanité. L'individu doit être conforme à l'institué. Ce processus est quotidien.

Exemple : aux États-Unis, il est courant, lorsque l'on se retrouve aux urgences d'un hôpital, de devoir faire la preuve qu'on possède bien un numéro de sécurité sociale pour être soigné. Dans le cas contraire, le risque est réel que l'individu se voit refuser l'accès à l'hospitalisation, à l'opération. L'individu est ainsi réduit à devoir répondre aux exigences de l'organisation. Cependant est-il normal de laisser la personne sans soins ?

Mais quelle est la valeur de l'humain ?

La valeur première du système, pour les institutionnalistes, est d'aider les personnes sans les réduire à des objets.

L'aliénation, que produit l'institué, signifie que l'individu est dans une dépendance envers l'institué. On finit par oublier la raison pour laquelle cette dépendance existe parce qu'elle n'est pas forcément néfaste. La posture de l'institutionnaliste, c'est de choisir de ne pas accepter le système institué tel qu'il est mais de l'objectiver en l'analysant, en le décrivant, en le critiquant et en faisant des efforts pour intervenir, pour le changer.

Institutionnaliser produit donc des effets.

5. Les effets de l'institutionnalisation

Tenir tête à l'institution signifie que le système, dans lequel nous vivons, a ses limites. Cet enfermement dans un mode de pensée, d'agir, que nous propose le système, l'organisation, la société, la famille, est une manière de nous amener à prendre conscience qu'il y a des limites à notre liberté et que l'on aimerait les dépasser.

Exemple : la libération des femmes.

Longtemps, le modèle féminin était apparenté à un rôle domestique : faire à manger pour toute la famille, éduquer les enfants, faire le nettoyage, s'occuper du linge, etc. Une femme était une vraie femme si elle se centrait sur ses tâches et les faisait correctement. L'image de la femme, institutionnellement, était représentée à partir de critères qui décrivaient ce qu'était une femme idéale.

Ce qui suit est un extrait d'un manuel scolaire d'économie domestique anglo-saxon, publié en 1960.

« FAITES EN SORTE QUE LE SOUPER SOIT PRÊT

Préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas l'attende à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à lui et vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu'ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire chaleur d'un accueil.

SOYEZ PRÊTE

Prenez quinze minutes pour vous reposer afin d'être détendue lorsqu'il rentre. Retouchez votre maquillage, mettez un ruban dans vos cheveux et soyez fraîche et avenante. Il a passé la journée en compagnie de gens surchargés de soucis et de travail. Soyez enjouée et un peu plus intéressante que ces derniers. Sa dure journée a besoin d'être égayée et c'est un de vos devoirs de faire en sorte qu'elle le soit.

RANGÉZ LE DÉSORDRE

Faites un dernier tour des principales pièces de la maison juste avant que votre mari ne rentre. Rassemblez les livres scolaires, les jouets, les papiers, etc. et passez ensuite un coup de chiffon à poussière sur les tables.

PENDANT LES MOIS LES PLUS FROIDS DE L'ANNÉE

Il vous faudra préparer et allumer un feu dans la cheminée, auprès duquel il puisse se détendre. Votre mari aura le sentiment d'avoir atteint un havre de repos et d'ordre et cela vous rendra également heureuse. En définitive veiller à son confort vous procurera une immense satisfaction personnelle.

RÉDUISEZ TOUS LES BRUITS AU MINIMUM

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

Au moment de son arrivée, éliminez tout bruit de machine à laver, séchoir à linge ou aspirateur. Essayez d'encourager les enfants à être calmes. Soyez heureuse de le voir. Accueillez-le avec un chaleureux sourire et montrez de la sincérité dans votre désir de lui plaire.

ÉCOUTEZ-LE

Il se peut que vous ayez une douzaine de choses importantes à lui dire, mais son arrivée à la maison n'est pas le moment opportun. Laissez-le parler d'abord, souvenez-vous que ses sujets de conversation sont plus importants que les vôtres. Faites en sorte que la soirée lui appartienne.

NE VOUS PLAIGNEZ JAMAIS S'IL RENTRE TARD À LA MAISON

Ou sort pour dîner ou pour aller dans d'autres lieux de divertissement sans vous. Au contraire, essayez de faire en sorte que votre foyer soit un havre de paix, d'ordre et de tranquillité où votre mari puisse détendre son corps et son esprit.

NE L'ACCUEILLEZ PAS AVEC VOS PLAINTES ET VOS PROBLÈMES

Ne vous plaignez pas s'il est en retard à la maison pour le souper ou même s'il reste dehors toute la nuit. Considérez cela comme mineur, comparé à ce qu'il a pu endurer pendant la journée. Installez-le confortablement. Proposez-lui de se détendre dans une chaise confortable ou d'aller s'étendre dans la chambre à coucher. Préparez-lui une boisson fraîche ou chaude. Arrangez l'oreiller et proposez-lui d'enlever ses chaussures. Parlez d'une voix douce, apaisante et plaisante. Ne lui posez pas de questions sur ce qu'il a fait et ne remettez jamais en cause son jugement ou son intégrité. Souvenez-vous qu'il est le maître du foyer et qu'en tant que tel, il exercera toujours sa volonté avec justice et honnêteté.

LORSQU'IL A FINI DE SOUPER, DÉBARRASSEZ LA TABLE ET FAITES RAPIDEMENT LA VAISSELLE

Si votre mari se propose de vous aider, déclinez son offre car il risquerait de se sentir obligé de la répéter par la suite et après une longue journée de labeur, il n'a nul besoin de travail supplémentaire. Encouragez votre mari à se livrer à ses passe-temps favoris et à se consacrer à ses centres d'intérêt et montrez-vous intéressée sans toutefois donner l'impression d'empiéter sur son domaine. Si vous avez des petits passe-temps vous-même, faites en sorte de ne pas l'ennuyer en lui parlant, car les centres d'intérêts des femmes sont souvent assez insignifiants comparés à ceux des hommes.

À LA FIN DE LA SOIRÉE

Rangez la maison afin qu'elle soit prête pour le lendemain matin et pensez à préparer son petit-déjeuner à l'avance. Le petit-déjeuner de votre mari est essentiel s'il doit faire face au monde extérieur de manière positive. Une fois que vous vous êtes tous les deux retirés dans la chambre à coucher, préparez-vous à vous mettre au lit aussi promptement que possible.

BIEN QUE L'HYGIÈNE FÉMININE

Soit d'une grande importance, votre mari fatigué ne saurait faire la queue devant la salle de bain, comme il aurait à la faire pour prendre son train. Cependant, assurez-vous d'être à votre meilleur avantage en allant vous coucher. Essayez d'avoir une apparence qui soit avenante sans être aguicheuse. Si vous devez vous appliquer de la crème pour le visage ou mettre des bigoudis, attendez son sommeil, car cela pourrait le choquer de s'endormir sur un tel spectacle.

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS INTIMES AVEC VOTRE MARI

Il est important de vous rappeler vos vœux de mariage et en particulier votre obligation de lui obéir. S'il estime qu'il a besoin de dormir immédiatement, qu'il en soit ainsi. En toute chose, soyez guidée par les désirs de votre mari et ne faites en aucune façon pression sur lui pour provoquer ou stimuler une relation intime.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE L'ACCOUPEMENT

Acceptez alors avec humilité tout en gardant à l'esprit que le plaisir d'un homme est plus important que celui d'une femme, lorsqu'il atteint l'orgasme, un petit gémissement de votre part l'encouragera et sera tout à fait suffisant pour indiquer toute forme de plaisir que vous ayez pu avoir.

SI VOTRE MARI SUGGÈRE DES PRATIQUES MOINS COURANTES

Montrez-vous obéissante et résignée, mais indiquez votre éventuel manque d'enthousiasme en gardant le silence. Il est probable que votre mari s'endormira alors rapidement ; ajustez vos vêtements, rafraîchissez-vous et appliquez votre crème de nuit et vos produits de soin pour les cheveux.

VOUS POUVEZ ALORS REMONTER LE RÉVEIL

Afin d'être debout peu de temps avant lui le matin. Cela vous permettra de tenir sa tasse de thé du matin à sa disposition lorsqu'il se réveillera ».

Actuellement, la femme a son indépendance, elle travaille, elle continue à s'occuper de ses enfants mais elle a des loisirs extérieurs à la maison. Elle exige davantage une répartition des tâches ménagères avec son partenaire, elle est active, libre, elle veut être épanouie, être moins influencée par le regard des autres, elle revendique sa liberté vestimentaire, sa liberté d'expression, son indépendance financière, elle veut participer à l'exercice du pouvoir au niveau politique. Elle recherche le challenge, l'aventure, fait le choix d'une contraception, veut choisir librement son partenaire et si elle le souhaite, s'en séparer. Elle a lutté pour obtenir le droit à l'avortement, de voter, de décider de son avenir, de vivre seule, de faire son choix professionnel, elle n'est pas restreinte à une ou sa religion, elle recherche son propre plaisir, bref elle recherche, comme l'homme, son propre bonheur.

À travers toutes ces réalités, assumer sa liberté peut aussi devenir une contrainte. Il faut travailler, être belle, disponible, polyvalente, intelligente, multitâches, efficace, etc. Nous sommes passés à une ère imprégnée d'hédonisme. Nous recherchons le bonheur à tout prix, y compris celui des enfants ; les parents se rendent disponibles pour permettre à leurs enfants de découvrir leurs propres talents, de s'exercer à toutes sortes d'activités afin de les amener à décider de leur propre vie. Ces évolutions

Méthodologie fondamentale du service social

Fin de cycle Assistant social

sont des changements de valeurs, de croyances. Il faut se distinguer des autres et valoriser les compétences, gages d'une réussite existentielle.

Il est indispensable d'être épanoui dans son travail pour rassurer son employeur, lui assurer de notre dévouement pour l'entreprise, que nous méritons notre salaire et sa confiance. Nous sommes passés d'un modèle de vie à un autre. Les modèles de vie évoluent, changent, se transforment et nous influencent, dans nos communications, notre manière de penser. Ce qui a été institué aujourd'hui n'est plus ce qui a été institué il y a 60 ans ; malgré cela, emportés par notre quotidien, nous oublions de réfléchir au sens de nos actions et de ce que nous vivons aujourd'hui.

Pour éviter l'endormissement de la pensée, la posture que va prendre l'institutionnaliste par rapport à ce qui est institué, c'est de ne pas accepter l'institué tel qu'il est et qui traverse sa vie, notre vie, sans le remettre en question. Il veut objectiver ce monde dans lequel il se trouve, en l'analysant, en le décodant, en le critiquant et en faisant des efforts pour intervenir, pour le changer. Par conséquent, le système n'est pas naturel, c'est nous qui le construisons, qui décidons de ce qu'il devient. L'institutionnaliste est persuadé que nous pouvons transformer le système en agissant sur lui.

La science se veut neutre et objective ; or elle est perçue par les institutionnalistes comme « un jeu académique », comme un projet de maintenir le statu quo du système social en place avec ses valeurs et ses normes, voire à le reproduire. Autrement dit, les sciences joueraient le jeu d'un certain nombre d'individus qui imposeraient une certaine vision du monde.

En tant qu'assistant social, on peut très vite être influencé par nos habitudes, la pensée ambiante et remarquer que l'autre ne vit pas comme nous, qu'il vit « moins bien que nous ». Indéniablement, en se comparant à plus malheureux que soi, par exemple, cela permet de relativiser notre vie, notre propre statut, sans fondamentalement le remettre en question.

6. Les cinq principes de l'analyse institutionnelle

- ✓ Le refus de l'objectivité comme but en soi et pour soi
- ✓ Le refus de la séparation stricte entre le chercheur et son objet
- ✓ La volonté d'établir une relation permanente entre la recherche et le changement
- ✓ La volonté de faire du processus de recherche un objectif de la recherche elle-même.
- ✓ Le désir de mettre à la portée des praticiens les acquis de la recherche scientifique

L'analyse institutionnelle partage ses cinq principes avec la recherche - action. La recherche - action est une recherche particulière en sciences humaines ; le chercheur est impliqué dans la mise en place d'un projet, il est partie prenante, avec les acteurs, de ce qui se joue dans l'action.

Bibliographie (sources principales)

Fossier A. Monnet E., 2009, Les institutions, mode d'emploi, in Tracés. Revue de Sciences humaines, ENS Editions

Hess R., Savoye A., 1981, L'analyse institutionnelle, Que sais-je N° 1968, PUF

Hess R., Savoye A., 1993, L'analyse institutionnelle, Que sais-je, PUF

Lapassade G., Lourau R., 1971, Clefs pour la sociologie, Seghers

Reman P. (2007), Le travail social à l'épreuve des transformations des politiques sociales, article publié sur le site de l'AIFRIS.

Rouchy J.C. (1973), « De l'analyse institutionnelle » in Connexions, N° 6 pp. 83-98

Saussois J.-M. (sld), 2012, Les organisations. Etat des savoirs, Ed. Sciences Humaines, Auxerre